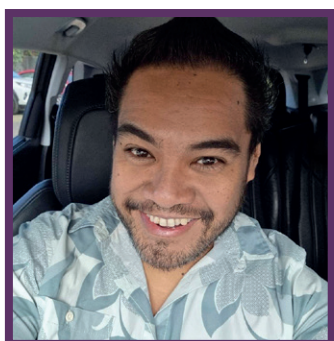




ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES



Hiroarii BESSERT
Secrétaire Territorial FSU



Maveana MANEA
CCP contractuel FSU

Vos élu·es agissent pour :

VOTRE SALAIRE

Les non-titulaires ne bénéficient pas du statut de fonctionnaire mais, grâce à l'action de la FSU, ils et elles ont des droits à faire valoir. Dans les CCP, les représentant·es FSU des personnels agissent au quotidien pour défendre vos droits : préparation des concours, accès au CDI, amélioration de la grille salariale, indemnités, congés santé, contrat, retraite...

VOTRE TITULARISATION

Pour la FSU, la lutte contre la précarité est un combat permanent. Nous revendiquons un plan massif de titularisation rapide de toutes et tous les contractuel·les qui le souhaitent, prenant en compte toute l'expérience professionnelle antérieure. Un tel plan doit être corrélé à l'arrêt du recours facilité au contrat pour pourvoir les emplois permanents de la Fonction publique.

LE RESPECT DE VOTRE MÉTIER

Classes surchargées, injonctions contradictoires, réformes qui se succèdent au mépris de l'intérêt des élèves et des conditions de travail des personnels... Nos métiers sont bien malmenés et la situation des non-titulaires est difficile. Mais une FSU forte permet de faire respecter les droits et de combattre les dérives managériales, de les dénoncer et de s'en protéger. Notre expertise est reconnue de toutes et tous !

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU



EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Les combats que mène la FSU avec la profession, visent à promouvoir une école de la réussite de toutes et tous, avec des contenus rénovés, des personnels revalorisés et reconnus, des conditions de travail et d'étude pour les élèves et les collègues améliorées.



CCP LOCALE

Commission Consultative Paritaire

Refus de temps partiel, de congé formation ou d'absence pour préparer un concours, sanctions disciplinaires, licenciement, révision du compte-rendu de l'entretien professionnel... malgré la loi de Transformation de la Fonction publique, les CCP conservent un rôle de défense des droits des personnels. Les élu-es de la FSU, majoritaires dans la profession, y siègent déterminé-es pour garantir les intérêts de toutes et tous.

ÉLU EN CCP il témoigne



Quand je siége en CCP, j'interviens en tant qu'enseignant non titulaire. Je suis actuellement en collègue mais je sais aussi ce que c'est que d'être en lycée, de changer d'établissement régulièrement. Quand le cas d'un-e collègue est abordé en commission, je peux le conseiller et le défendre. Bien sûr, ce n'est possible que si j'ai ses coordonnées !

Alexa Guérin
Contractuelle en Collège

ÉLU EN CCP il témoigne



Tout non-titulaire peut être amené un jour à devoir défendre son dossier administratif : licenciement, maladie, harcèlement, blâme... Je suis rassuré que mes droits soient défendus par la FSU, lors des CCP. Élu FSU, j'accompagne des collègues et j'ai déjà pu intervenir pour faire modifier des avis de non-renouvellement en mettant l'administration face à ses manquements.

Sylvain Fernandes
Contractuel en Lycée pro

ÉLU EN CCP elle témoigne



Recrutée sous contrat, je connais bien la réalité du quotidien des enseignant-es contractuel-les. En siégeant en CCP, j'ai alerté sur les difficultés des collègues remplaçant-es dans l'académie et nous avons obtenu que leurs frais de déplacement soient pris en charge. Représenter les personnels, c'est contribuer à faire avancer les droits collectifs !

Laëtitia Deveaux
Contractuel École

ÉLU EN CCP il témoigne



Vos élu-es Snesup-FSU veilleront à la bonne représentation des spécificités de l'enseignement dans le supérieur lors des travaux de la CAP. Plus particulièrement, ils et elles rappelleront leur attachement à un traitement par la CAP des recours sur les rendez-vous de carrière, face à la vague du « localisme » qui submerge l'université ces dernières années.

Atmane Ben Rabia
Contractuel d'EPS

ÉLUE EN CCP elle témoigne



C'est en tant que PsyÉN non titulaire que je siége dans la commission. Je représente la FSU, l'organisation syndicale majoritaire et reconnue comme telle au rectorat et ma parole a du poids. Je peux expliquer les difficultés qu'éprouve le ou la collègue qui a déposé un recours et être entendu-e. Je suis du métier : je sais très bien de quoi il s'agit.

Nathalie Denux
Contractuelle PsyÉN

